→ 2A → 3A 3572500098 → 4A

ORDRE D'ACHAT

VOS COORDONNÉES

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Fax : ..... Courriel : .....

RÉFÉRENCES BANCAIRES

Nom de la banque : .....

Numéro de compte : .....

Adresse de la banque : .....

Numéro de téléphone de la banque : .....

Numéro du lot	Nom du créateur	Limite en euros
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les Frimousses que j'ai désignées ci-dessus.

Date ..... Signature obligatoire :

Références bancaires obligatoires : veuillez joindre un RIB et renvoyer ce document dûment complété. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire de votre impôt 75 % de votre don dans la limite de 495. Au-delà, le taux de la réduction passe à 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. L'excédent pourra être reporté sur les cinq années suivantes. (Article 200-1ter du CGI).

→ 2A → 3A 3572500098 → 4A

Pour tout ordre d'achat,
Téléphonez au 01 48 00 20 80 ou envoyer un mail à cdelvaux@drouot.fr ou par fax au 01 48 00 20 83.

CONDITIONS DE VENTE

La vente est faite au comptant.
À défaut de paiement en espèces ou par chèque, l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.
En cas de paiement par chèque non certifié, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à l'encaissement du chèque.
Une fois l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité des acquéreurs : le magasinage de l'objet n'engage pas la responsabilité de la Maison de Ventes.

Enchères par téléphone :
Si vous souhaitez enchérir par téléphone, il convient d'en faire la demande par écrit, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires au moins quatre jours avant la vente.
Le paiement par adjudication au moyen d'un chèque sans provision n'entraîne pas la responsabilité civile de la Maison de Ventes et en conséquence, la délivre de l'obligation de paiement au vendeur.
Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée. L'ordre numérique sera suivi.

Les Commissaires-Priseurs et les experts se chargent gracieusement des ordres d'achat qui leur sont confiés. Toutefois une erreur ou omission dans l'exécution de ces ordres n'engage pas leur responsabilité. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.
Tous les objets sont vendus sous la garantie de la Maison de Ventes et de l'expert qui l'assiste, suivant la désignation portée au catalogue et compte-tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente.
Aucune réclamation ne sera possible pour les restaurations d'usages et petits accidents, l'exposition ayant permis l'examen de l'objet.
Résultats des ventes sur demande au 01 44 39 77 49.